Quels moyens pour s’adapter avec des SFN?

Maylis Castaignet AESN-Journée SFN
organisée par l'ARB IDF

Evolution des débits d'étiage (QMNA5) en France vers 2100 (en %)

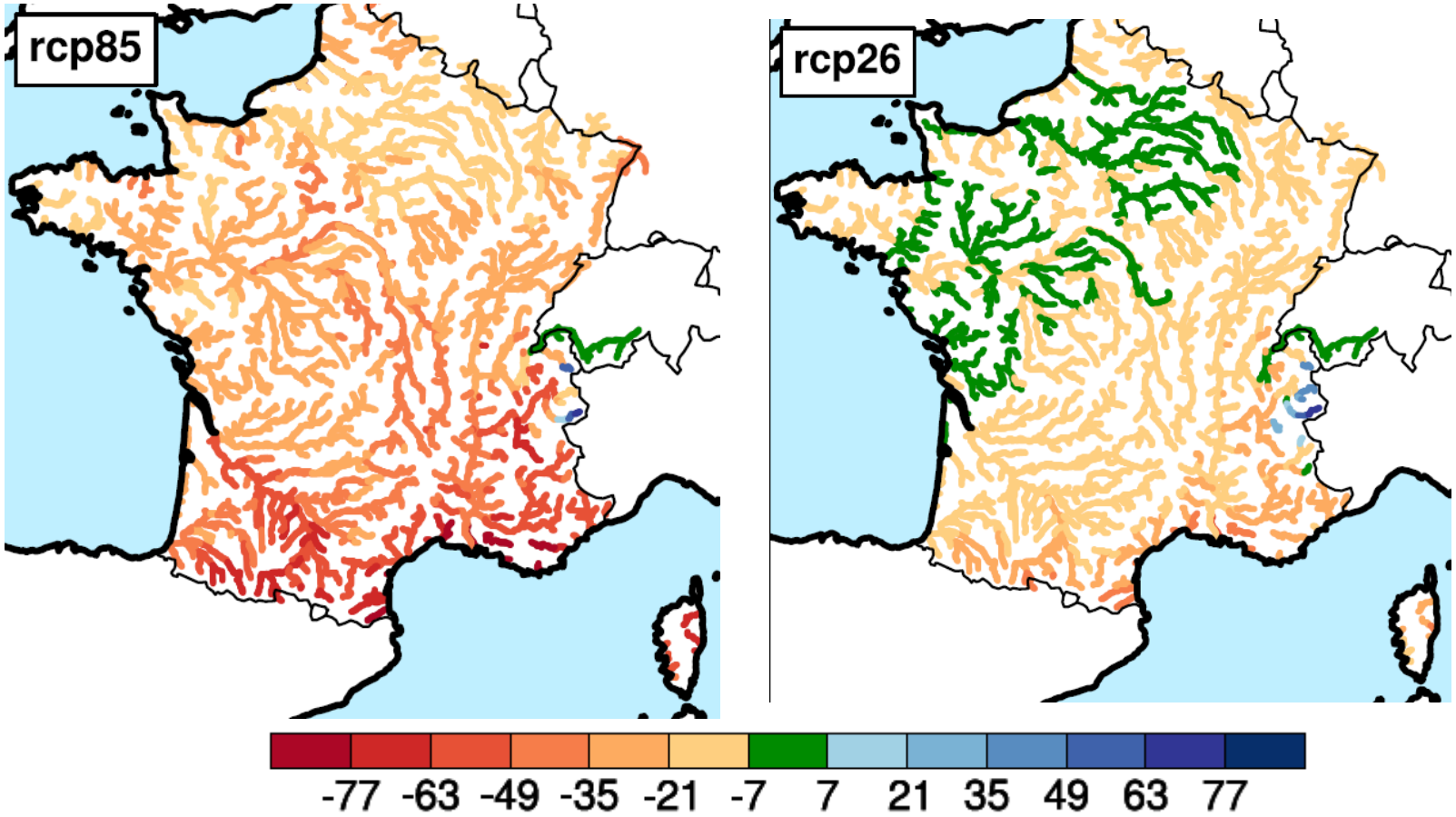

La réduction des émissions de gaz à effet de serre permettrait de réduire nettement l'impact sur les débits d'étiages

Thèse G. Dayon, Cerfacs, 2015

Une stratégie d'adaptation du bassin Seine-Normandie au changement climatique

- Elaborée de manière participative (30 réunions en un an), sur la base de grands principes directeurs et de témoignages locaux
- Avec un accompagnement scientifique
- Adoptée à l'unanimité en décembre 2016

Des principes directeurs pour guider les mesures à prendre:

- « Sans regret », peu couteuses, utilisant peu de ressources
- Multifonctionnelles pour l'environnement
- Atténuantes pour le climat
- Solidaires entre les différents usages et territoires

Les 11 réponses stratégiques issues de la stratégie d'adaptation

A : Favoriser l'infiltration à la source et végétaliser la ville

B : Restaurer la connectivité et la morphologie des cours d'eau et des milieux littoraux

C : Coproduire des savoirs climatiques locaux

D : Développer les systèmes agricoles et forestiers durables

E : Réduire les pollutions à la source

F : Faire baisser les consommations d'eau et optimiser les prélèvements

G : Sécuriser l'approvisionnement en eau potable

H : Agir face à la montée du niveau marin

I : Adapter la gestion de la navigation

J : Renforcer la gestion et la gouvernance autour de la ressource

K : Développer la connaissance et le suivi

Rappel sur l'avis du comité d'experts

17 scientifiques, présidé par Jean Jouzel

Actions Phares:

- ✓ Accroitre l'infiltration en zones urbaines et rurales pour mieux gérer la qualité des eaux, les ruissellements et les soutiens d'étiage ;
- ✓ Favoriser les ripisylves et les zones d'expansion pour écrêter les crues ;
- ✓ Accroitre la coproduction des savoirs climatiques et hydrologiques locaux
- ✓ Accompagner l'agriculture vers plus de résilience par des cultures diversifiées et sobres en eau ;
- ✓ Réduire les pollutions à la source pour limiter les risques consécutifs en matière de dégradation de qualité

Points de vigilance:

Certaines actions doivent rester de « derniers recours » du fait des risques

- ⚠ De mal-adaptation, « avec regret »
- ⚠ De contribution aux émissions de gaz à effet de serre

Quels leviers dans le 11ème programme ?

3,84 millions d'euros pour 2019-2024

- ✓ **305 M€** pour les pollutions diffuses agricoles soit +63% (changement de pratiques agricoles, infrastructures écologiques, formations etc)
- ✓ **340 M€** pour la restauration des milieux aquatiques et humides (acquisitions foncières, travaux, études etc)
- ✓ **228 M€** pour la gestion des eaux pluviales soit + 23% (toitures végétales, bassins d'infiltration, hydraulique douce etc)

Le contrat Eau &climat

Le contrat Eau & climat associe des acteurs locaux autour des enjeux du territoire et en particulier l'adaptation au changement climatique. L'échelle hydrographique est privilégiée. Il porte sur au moins **un des 3 enjeux suivants :**

- Gestion à la source des eaux pluviales et performance de gestion des eaux usées
- Préservation de la ressource & protection des captages
- Gestion des milieux aquatiques et humides (y.c. littoraux et arrières littoraux)

→Les partenaires signent la déclaration d'engagement de la stratégie d'adaptation du bassin

Développement de l'agroécologie
Conversion et maintien agriculture biologique
Gestion du trait de côte
Soutien des filières bas niveau d'intrants
Maitrise du ruissellement
Economie d'eau
Restauration des milieux humides
Infiltration des eaux de pluiesà la source
Collecte séparative des urines
continuité hydrologique
Restauration des zones d'expansion des crues
2019-2024
Aides SFN prévues : 500 M €

Quelles SFN pour l'enjeu inondations ?

- Infiltrer les eaux de pluie à la source en milieu urbain et rural
- Maintenir et restaurer les haies, noues, hydraulique douce
- Maintenir et restaurer les zones d'expansion des crues
- Rétablir la continuité des cours d'eau
- Eviter le tassement des sols

➔ Taux de subvention 80%, 90%, 100% pour les effacements d'ouvrages par ex

- Ex : la **Mérantaise**

Gif sur Yvette 2012-2016 suppression de 6 ouvrages, remise en fond de vallée et reconnexion avec prairies humides sur 1,8 km ; 4,6 M €/subv 80%

En mai-juin 2016 le centre de Gif est épargné par les inondations

La traversée du parc du CNRS et d’une copropriété

Clichy-Batignolles (75) réduire 50 % des rejets d'eau pluviale (= 40% des besoins en eau du parc)

long fossé humide, alimenté naturellement par les eaux de pluie

- recueille les eaux de pluie
- offre un paysage varié
- crée un écosystème humide

Rénovation du cœur de village de **Fourqueux (78)** : gestion des eaux pluviales et réaménagement d'un parc urbain dans la perspective de la réouverture du Ru de Buzot.
Montant projet: 421 826 € HT
Subvention AESN: 182 175 € HT (43%)

Avant, terrain nu

Après paillage

Quelles SFN pour l'enjeu sécheresse ?

- Infiltrer l'eau de pluie à la source (nappes réservoir)
- Préserver et restaurer arbres & haies : coupe vent/ombrage, ascenseur hydraulique
- Préserver et restaurer les prairies
- Préserver les zones humides en tête de bassin
- Accroitre la réserve utile des sols : matière organique porosité
- Diversifier et adapter les variétés
- Développer les cultures BNI

➔ Taux de subvention de 40 à 80%

- Ex agroforesterie (ex 130 ha en Seine et Marne), wheatamix (programme de recherche INRA)

Pour aller plus loin :

- http://www.eau-seine-normandie.fr/programme_eau_climat_seine_normandie
- http://www.eau-seine-normandie.fr/domaines-d-action/strategie_adaptation_climatique